

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 NOVEMBRE 2018

RAPPORT MORAL

Cette année, ce rapport moral comporte 2 rapports moraux : celui de l'UTL, notre association et celui de L'Établi, notre association fille qui porte le développement de la stratégie du fab lab L'Établi. L'UTL reste l'organisme de gestion de L'Établi, celui-ci étant vu dans la comptabilité comme un atelier spécifique, au même titre que les autres activités.

Je rappelle que le Conseil d'Administration du 16 juin 2016 a acté le principe de création de l'association L'Établi. Celle-ci a été créée en juillet 2017 et l'UTL est majoritairement représentée à son C.A.

Rapport moral de l'UTL Landes Côte sud

L'Université du Temps Libre Landes Côte Sud clôt sa sixième saison avec sa programmation 2017-2018. L'exercice se termine sur un niveau d'adhésions à 280.

Concernant l'organisation et le fonctionnement, je tiens à remercier tout particulièrement les membres du Conseil d'Administration et les équipes thématiques qui ont assuré non seulement la programmation mais également la réalisation des activités, que ce soit les conférences, les ateliers, les sorties ou les cours de langue. Ces remerciements vont à tous :

Claude et Gisèle, nouveaux administrateurs, qui nous ont concocté le voyage du mois de mai 2019 à Amsterdam ;

Aliette et son équipe en charge du parcours découverte de l'art contemporain ;

Colette, qui se disait « à l'essai » sur la gestion des conférences et qui a su mettre en place un fonctionnement collégial pour organiser les cycles de conférences ;

Ghislaine qui, outre sa mission de communication, coordonne les ateliers et a accepté la responsabilité de Vice-Présidente. Ghislaine ; elle est impliquée de longue date dans l'association, elle a mis à son service sa réactivité, sa créativité et sa disponibilité.

Annie, la trésorière adjointe, qui s'est fortement impliquée dans les groupes de travail et a assuré la liaison entre tous et un suivi budgétaire rigoureux ;

Les administrateurs qui assurent la liaison avec les communes.

Ces remerciements sont la reconnaissance du bénévolat qui est la marque de fabrique de notre association. Sachez que tout volontaire est bienvenu pour renforcer le travail de ces bénévoles. Nous lançons cet appel lors de chaque assemblée générale. Il est important de faire vivre notre association, de s'épauler pour proposer les meilleures activités dans les meilleures conditions. Vous êtes les bienvenus.

Maintenant, je voudrais rappeler nos règles de fonctionnement

Nous avons arrêté 3 grands principes de fonctionnement :

- Ne pas concurrencer l'offre des associations existantes dans les communes ;
- Solliciter les communes pour accéder aux salles municipales ;
- Mettre en place chaque activité avec un budget équilibré.

Nous avons adopté également un fonctionnement collégial que nous avons structuré à quatre niveaux :

- Les équipes dédiées se chargeant de l'organisation et du déroulement des activités, par domaine ;
- Le Bureau assurant la gestion au quotidien ;
- Le Conseil d'Administration orientant les travaux et élaborant la stratégie de l'association ;
- L'Assemblée Générale validant à la fois la stratégie présentée et la réalisation des actions.

C'est sur cette base que nous avons organisé notre proposition d'activités :

- Les ateliers ;
- Les conférences ;
- Les cours de langue ;
- Les parcours ;
- Les sorties.

De quoi a été fait cet exercice en termes d'activités ?

Ateliers

Le jeudi, je lis, je dis, j'écris : 6 participants ;

Calligraphie-enluminures : 9 participants ;

Art floral : 5 participants ;

Scrapbooking : 9 participants ;



Meubles peints : 6 participants.

Conférences (29 conférences)

Tous cycles : 1581 participants (+ **33% de fréquentation par rapport au dernier exercice**)

Cinéma : 249 participants (moyenne par séance : 27)

Histoire de l'art : 976 participants (moyenne : 108)

Pays et civilisations : 212 participants (moyenne : 35)

Patrimoine : 147 participants (moyenne 29)

Cours

Anglais : 33 inscrits

Espagnol : 40 inscrits

Parcours

Art contemporain

4 grands déplacements : 113 participants

Visites d'ateliers d'artistes : 3 événements

Maisons d'écrivains

L'événement a été repoussé à la saison prochaines (Marguerite de Navarre)

Sorties

1 sortie au pays basque : 30 participants

CONCLUSION

En conclusion de cette saison 2017-2018, un exercice riche et bien fréquenté, une augmentation de la fréquentation significative des conférences, bien que nous ayons programmé une conférence de moins que lors de l'exercice précédent.

Les équipes ont mérité vos remerciements pour le travail accompli. Au risque de radoter, je vous rappelle que **tous les bénévoles sont les bienvenus.**

Perspectives pour 2019

La saison 2018-2019 s'annonce sous de bons auspices. Bien que nous ayons dû annuler le voyage à l'île de Ré, faute d'un nombre suffisant d'inscrits, les activités se remplissent.

Cours de langue :

Anglais : 28 inscrits

Espagnol : 37 inscrits.

Ateliers :

Arrêt de l'atelier art floral à la demande de l'intervenante

Nouveaux ateliers non remplis : Just do It et les arts de la couleur

Ateliers reconduits : meubles peints, calligraphie-enluminures, scrapbooking

Atelier à inscription directement auprès du partenaire LMA (Landes Musiques Amplifiées à Pôle sud – St Vincent de Tyrosse) : atelier musique. Il est encore temps de s'inscrire (atelier interdit au moins de 50 ans).

Conférences :

30 conférences incluant les conférences du café des sciences de L'Établi. Ce café des sciences vous est ouvert. La programmation 2019 est en cours d'élaboration.

Parcours-découverte de l'art contemporain :

Aliette et son équipe travaillent comme l'an dernier à vous proposer des événements importants. La visite de l'exposition de Nay a été lancée la saison avec une belle réussite.

Le voyage à Amsterdam :

Dans la suite de la réussite du voyage à Florence, Claude et Gisèle nous ont concocté un beau programme pour le mois de mai 2019. Ils vous présenteront les détails de ce voyage lors de l'AG.

Il reste quelques places. Dépêchez-vous de confirmer vos inscriptions.

Passons maintenant au rapport moral de L'Établi :



Rapport moral de l'Établi

L'Établi et L'UTL Landes Côte Sud

Conformément aux statuts de l'association L'Établi, l'exercice s'est clos le 31 août 2018. Il a exceptionnellement débuté à la création de l'association L'ÉTABLI le 11 juillet 2017. Ce premier exercice a donc duré presque 14 mois.

L'association reste étroitement liée à l'UTL Landes Côte Sud, son association mère, laquelle a été et reste signataire des conventions conclues au bénéfice de L'Établi. Ce rapport moral est donc présenté en complément du rapport moral de l'exercice 2017-2018 de l'UTL.

Seules les conventions avec la ville de Soustons relatives aux activités périscolaires ont été conclues par L'Établi. De même les adhésions et les prestations réalisés par L'Établi ont été versées sur le compte de celle-ci.

Si l'UTL reste la structure de gestion de L'Établi, les budgets étant fusionnés tout en garantissant une séparation analytique, la mission de l'association L'Établi est de **conduire la stratégie et le développement de l'atelier**.

L'écosystème de L'Établi

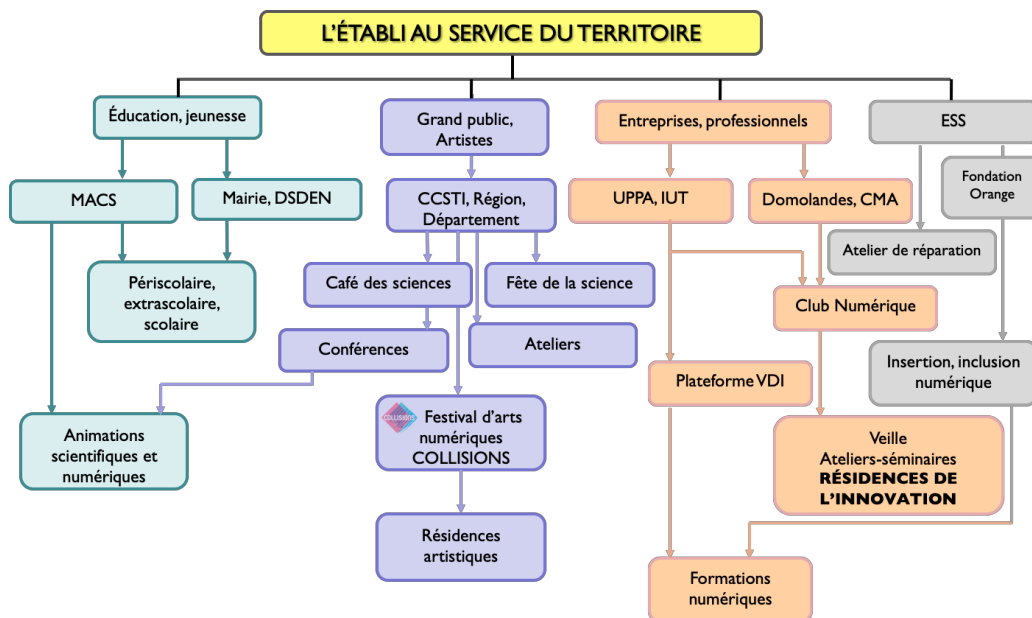
Il est important à ce stade de présenter le positionnement de cet atelier, sa place vis-à-vis de la programmation de l'UTL et au regard des publics intéressés.

Le Fab Lab est positionné sur le domaine du numérique, domaine qui s'impose à nous, individus, quels que soient notre statut, notre projet, notre situation et notre maîtrise des technologies numériques ; il s'impose également aux acteurs économiques, éducatifs, culturels, sociaux, administratifs. En fait, il s'impose à tous.

Notre territoire est éloigné des centres de recherche et de formation supérieure, des centres de décision de grandes politiques publiques, des lieux bénéficiant des grands appels d'offres, comme les pôles de compétences ou les métropoles. Il est essentiel de nous connecter à ces points de construction et de diffusion du savoir, de concentration des moyens intellectuels et financiers, propres à accompagner le mouvement profond qu'est la transition numérique.

L'Établi se donne en conséquence l'objectif de permettre à tous les acteurs de notre territoire de s'approprier les enjeux et les opportunités de la transition numérique. Pour cela, L'Établi a conclu des partenariats avec l'Éducation nationale, l'Université de Pau et des Pays de l'Adour et l'IUT de Bayonne Pays Basque. L'atelier développe également des relations avec l'Inria à Bordeaux dans le domaine de la robotique et de l'apprentissage du codage informatique.

Dans ce cadre, le périmètre d'action de L'Établi couvre 4 grandes catégories de publics, comme le montre la figure suivante :



La mise aux normes du local

La ville de Soustons accueille le fab lab au 2^{ème} étage du pôle associatif. Les services techniques de la ville et leurs prestataires ont réalisé les travaux d'aménagement et de mise aux normes du local de 206 m² pendant que l'équipe de bénévoles de L'Établi travaillait à l'agencement de l'atelier. Ces travaux ont commencé en novembre 2016 jusqu'en juillet 2017.

Le recrutement d'un fabmanager

L'accompagnement financier de la Région Nouvelle Aquitaine et du programme LEADER (cf. infra) a permis de procéder au recrutement d'un fabmanager, responsable opérationnel du fonctionnement de l'atelier et en charge d'assurer ateliers et



animations. 12 candidats ont été auditionnés et Mathias Alarson a vu sa candidature retenue, au vu notamment de son expérience de médiateur scientifique et animateur au fab lab de Cap Sciences comme vacataire. Il a pris ses fonctions début février 2017. Il est sous contrat à durée indéterminée (CDI) depuis cette date.

L'ouverture de l'atelier

L'ouverture en test de l'Établi a été réalisé en même temps que la création de l'association, en juillet 2017, l'essentiel des équipements ayant été mis en place. Les travaux d'agencement se sont poursuivis et se poursuivent encore.

Grâce aux financements obtenus de la Région et de l'Europe (programme LEADER), nous avons pu engager l'acquisition des équipements nécessaires au fonctionnement du Fab Lab : imprimante 3D, découpe Laser, fraiseuse à commande numérique (CNC), outillages à main et électroportatifs, perceuse colonne, divers kits d'initiation à l'électronique et à la robotique, ainsi que les matières d'œuvre nécessaires à ces équipements.

L'ouverture officielle a été effective lors de la fête de la science en octobre 2017 durant laquelle 160 enfants des écoles et environ 50 adultes ont été accueillis dans divers ateliers du village numérique proposé.

Les forums des associations de septembre ont par ailleurs été l'occasion de présenter quelques équipements emblématiques : imprimante 3D, découpe vinyle, et des objets réalisés au fab lab en découpe laser notamment. Les premières adhésions ont été prises à cette occasion.

Les partenariats financiers mis en place et les appels à projet

Aquitaine Active et le FSE

L'Établi a bénéficié d'un accompagnement de 20 000 € de la part d'Aquitaine Active, dans le cadre de son programme Cap Amorçage, de septembre 2016 à juin 2017.

AMI tiers lieu de la Région Nouvelle Aquitaine

L'Établi est retenu dans l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) tiers lieu de la Région Nouvelle Aquitaine pour un accompagnement financier de 2 ans à hauteur de 67960 €.

Programme européen LEADER

Le dossier de l'Établi a été également retenu dans le programme LEADER porté par le pays Adour Landes Océanes. Pour des raisons de facilités de trésorerie, le dossier a été scindé en 3 : année 2017, année 2018 et année 2019. Le financement 2017 s'établit à 15 461,76 €. La subvention sur les 3 exercices 2017-2018-2019 se montant à 39 931,20 €.

Conventions d'objectifs avec MACS

La communauté de communes MACS a confié à L'Établi l'animation scientifique et numérique des 23 communes et des structures d'animation Jeunesse en 2017 et 2018. Ces conventions d'objectifs abondent le budget de l'Établi de 10 000 € chaque année. Les actions conduites ont permis de créer des malles pédagogiques de robotique à destination des structures Jeunes des communes, la formation des animateurs étant assurée par l'Établi, de développer des ateliers collectifs durant les vacances scolaires dans le cadre des "rencontres numériques" initiées par le service culture de MACS, d'abonder le budget du premier festival d'arts numériques COLLISIONS en septembre 2018.

Convention avec la Région Nouvelle Aquitaine et le FSE

Signée en juillet 2017, la convention réunit 6 fab lab aquitains : Cap Science à Bordeaux, Sew&Laine à Bègles, Kiosque 47 à Agen, Lacq Odyssee à Mourenx, les PLOUCS à St Julien en Born et L'Établi à Soustons. L'objet de cette convention est de créer des modules de formation expérimentaux conçus sur le mode de fonctionnement des fab lab. Ce projet, intitulé Capacité, apporte à l'UTL un financement de 25 060 €.

Convention avec la Fondation Orange

L'Établi été retenu dans l'appel à projets "fab lab solidaires" de la Fondation Orange avec le projet "Just Make It", proche de programme Capacité, ouvert à toutes les personnes en situation d'exclusion numérique. La fondation Orange apporte une subvention de 8 600 € à l'UTL signataire de la convention.

Appels à projet CCSTI 2017 et 2018 (Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle)

Les appels à projet des CCSTI - Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle aquitains (Cap Sciences et Lacq Odyssee) ont permis à L'Établi de recevoir, en 2017, 1 670 € pour l'appel à projets "Jeunes impliqués" et 500 € pour la fête de la science. En 2018 les appels à projet permettent de recevoir 570 € pour la fête de la science et 3 900 € pour l'appel à projet "A prendre et à débattre" qui ont permis de lancer le café des sciences. C'est dans ce dernier projet que le festival d'arts numériques Collisions a été inscrit.

Les partenariats opérationnels

Les partenariats opérationnels concernent les accords conclus avec des partenaires avec lesquels nous montons des projets. Un partenariat majeur a été réalisé dans le cadre d'une convention de 3ans avec l'UPPA (Université de Pau et des Pays de



l'Adour) et l'IUT Bayonne Pays Basque. Une convention a été également conclue avec l'association FISH (Foyer Intensif de Savoir Humain) de Castets. Elle prévoit le montage d'actions communes au bénéfice de nos territoires respectifs.

Les activités développées

Fête de la science : L'Établi a ouvert son "village numérique" aux scolaires en 2017. De l'ordre de 160 scolaires et 50 adultes y ont été accueillis lors de cette édition.

Animations "Cultures numériques" : la convention avec MACS a permis de créer 2 malles pédagogiques sur la robotique destinées à l'usage des structures d'animation Jeunesse lors des vacances scolaires.

TAP : L'Établi a poursuivi à l'école de l'Isle Verte de Soustons, ses ateliers de robotique et de programmation de jeux vidéo, 2 jours par semaine dans le cadre des Temps d'Accueil Périscolaire – TAP. De même des TAP ont été conduites à Seignosse dans le cadre de la convention avec MACS.

ASTEP : A la demande de la DSDEN (Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale), l'Établi est intervenu sur le temps scolaire dans le cadre du dispositif "Accompagnement Scientifique et Technique à l'École Primaire" – ASTEP.

Animations pédagogiques : L'Établi a assuré pour le compte de la DSDEN une animation pédagogique (formation des enseignants) sur la fabrication numérique. Cette action a été prolongée par l'accompagnement d'un projet de l'école de Vieux Boucau.

Ateliers du mercredi : les jeunes de l'Espace Jeunes de Soustons ont participé tous les mercredis, hors vacances scolaires, à un atelier leur permettant d'aborder tous les équipements de l'Établi pour réaliser leurs projets. Dans ce cadre, 3 jeunes ont prototypé un système de fixation de gobelet sur le chariot d'un adhérent handicapé de L'Établi.

Formations aux équipements : de nombreuses formations ont été dispensées aux adhérents, au cas par cas. Nous souhaitons mettre désormais un calendrier des formations d'homologation permettant aux adhérents et futurs adhérents de s'inscrire dans des sessions collectives (limitées en nombre) mais permettant de ne plus hacher l'emploi du temps du fabmanager.

Programme Capacité : Cité plus haut.

Montage du festival d'arts numériques COLLISIONS : Dans sa stratégie d'animation territoriale s'adressant à tous les acteurs du territoire, L'Établi a initié la création d'un festival d'arts numériques intéressant 2 catégories d'acteurs : les artistes régionaux d'une part, le grand public et les établissements d'enseignement d'autre part. A partir d'avril une sélection de projet proposés par le label OYÉ regroupant des artistes numériques a été réalisée et proposée, via un cahier des charges, à des artistes régionaux. Le 10 juin, les 2 catégories d'artistes ont été mis en présence, dans le but que se créent des binômes mixant discipline artistique et art numérique, chacun d'eux s'engageant à définir un projet artistique commun sur la période juin- fin août puis en réalisant ce projet lors d'une résidence au fab lab du 4 au 13 septembre et en le soumettant au public lors d'un festival les 14+15 et 16 septembre. À fin août, l'engagement des artistes a permis d'ouvrir la résidence prévue. Ce projet a été porté par une équipe de 4 personnes de L'Établi, se partageant la direction artistique, la communication, la logistique, l'administration et les relations institutionnelles, sur un budget prévisionnel entre 59 000 et 63 000 €, équilibré. Cependant les fonds européens obtenus sur ce projet, qui ne seront versés que courant le second semestre 2019, conduisent à proposer à la banque de nous accompagner par le dispositif d'escompte sur contrats signés, dit "Dailly" du nom du ministre qui a créé le dispositif. Sans anticiper sur les résultats très positifs qui seront présentés en détail lors de la prochaine AG, on peut cependant affirmer que ce premier rendez-vous avec les arts numériques sera reconduit.

L'inauguration officielle

Le Fab Lab a été officiellement inauguré le 8 juin 2018, en présence de Madame le Maire de Soustons, et de Monsieur le Président de MACS (représentant en même temps le Président de la Région). Ce moment fort a permis à l'IUT de Bayonne Pays Basque de présenter la connexion du réseau informatique de L'Établi à sa plateforme technique. De nombreux contacts ont été pris avec le monde économique : entreprises, chambre des métiers et de l'artisanat, Domolandes, etc. Cette inauguration a permis de présenter les capacités de l'atelier, son rôle d'**outil au service du territoire** et de lancer une action d'adhésions en direction des entreprises.

Le montage financier

Le montage financier du Fab Lab est basé sur une **stratégie d'appel à projets**. De nombreux débats agitent les fab lab et le réseau français des fab lab auquel adhère l'Établi, sur le fameux modèle économique de ce type de structures nouvelles, qui agissent à la fois dans le domaine économique et dans le domaine social. Je renvoie au schéma présentant l'écosystème de L'Établi en début de ce rapport. La logique d'appels à projets permet d'une part de répondre aux besoins de financements de l'atelier, d'autre part de proposer des actions ciblées sur les besoins repérés sur le territoire.

L'Établi se finance donc sur appel à projets. Ce serait un non-sens économique et institutionnel de chercher des financements strictement de fonctionnement. L'exemple du fab lab de Beauvais, exclusivement financé en fonctionnement est édifiant à cet égard : un changement de majorité politique à la tête du département a suffi à le faire disparaître.

Travailler sur projets est la raison d'être de tout fab lab.



Identifier et positionner L'Établi sur les appels à projets, constitue une part majeure de l'occupation du président, essentielles à l'existence et à la pérennité de l'atelier. Cela explique les partenariats mis en œuvre pour connecter le territoire à des capacités intellectuelles et financières inexistantes localement et/ou intéressées pour déployer leurs propres stratégies d'établissement via le fab lab : UPPA, IUT, DSDEN, MACS, Région, Département, Inria... Cela explique également les efforts constants déployés pour développer la notoriété de L'Établi, à tous niveaux du local au national. L'inauguration a de plus été l'occasion de prendre contact avec les entreprises qui constituent une catégorie d'acteurs importants pour le fab lab. Une offre spécifique de services est en cours d'élaboration vers les entreprises pour une mise en œuvre au dernier trimestre 2018 et au plus tard début 2019.

Les perspectives

Les perspectives sont les suivantes :

- Asseoir définitivement le fab lab sur son territoire, le sud des Landes, en développant son réseau dans le cadre d'une coopération entre les tiers lieux et les acteurs économiques.
- Monter des opérations exemplaires et signifiantes, à l'instar du projet de création d'un atelier de réparation d'équipements électroménagers avec l'association Voisinage ou du festival d'arts numériques.
- Renforcer son ancrage institutionnel avec MACS, le Département et la Région, mais également avec la DSDEN et le monde éducatif.
- Mettre en place une stratégie de coopération avec les entreprises.
- Positionner L'Établi dans des réseaux nationaux de médiation scientifique pour mieux irriguer le territoire.
- Resserrer les liens sur des projets structurants avec l'UPPA et l'IUT.
- Solliciter des fondations à travers des appels à projets sur des sujets sociétaux critiques : inclusion numérique de tous, transition numérique, environnement, climat, économie circulaire et collaborative...
- Structurer l'organisation et le fonctionnement interne, développer l'emploi interne.
- Préparer son externalisation comptable de l'UTL.

Le volet budgétaire

Le rapport financier est intégré au rapport financier de l'UTL Landes Côte sud.

Fait à Soustons, le 4 novembre 2018.

Fernand Mainpin,

Président